

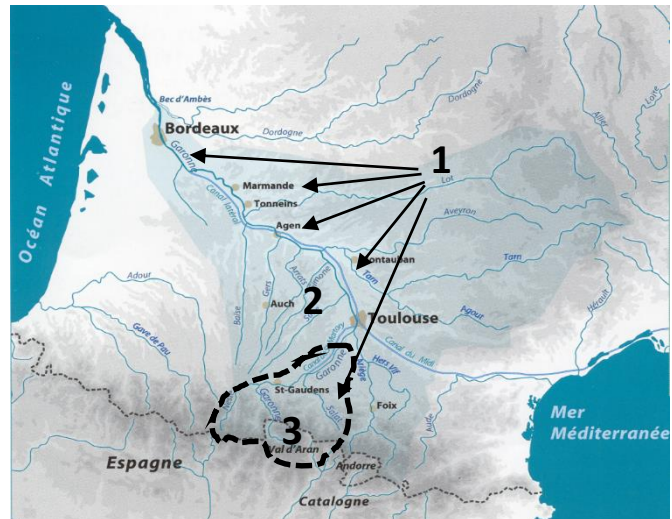
L'ACTION CONDUITE EN QUELQUES MOTS

Le Syndicat Mixte d'études et d'aménagement de la Garonne développe plusieurs types de démarches de sensibilisation sur différents territoires de projet, avec une focalisation croissante sur la dynamique fluviale :

1 - La démarche paysagère :

Le Sméag a réalisé avec ses partenaires, dans le cadre du Plan Garonne, plusieurs études sur les paysages de la Garonne dans un souci de valorisation et de partage pour soutenir la dynamique de retour au fleuve. En 2008, le Sméag a réalisé une première étude des paysages à l'échelle de la vallée Garonne.

Face à l'intérêt des acteurs pour la démarche et des attentes des populations, le Sméag a décidé de prolonger ce travail en engageant des études pilotes opérationnelles à une échelle plus locale.



Cinq études territoriales ont été réalisées sur différents paysages de Garonne. L'objectif était d'aider les collectivités à mieux prendre en compte le fleuve et le valoriser dans le développement local, ainsi que d'initier la réalisation de projets.

Sur ces bases, le Sméag poursuit des actions d'animation et de mobilisation des maîtres d'ouvrage grâce au retour d'expérience du programme d'étude et de la dynamique de projets engagés : des journées et ateliers d'échanges sont organisés.

Il s'agit là d'un premier niveau de sensibilisation des élus.

2 – Le territoire fluvial européen : démarche de gestion intégrée axée sur une large concertation

Cette démarche vise à identifier un plan d'actions partagé sur la Garonne et sa plaine, à l'aval de Toulouse, le secteur qui présente le potentiel de divagation le plus important. Elle s'appuie sur un travail de concertation avec les habitants et les élus dans le cadre de forums et groupes de travail. Ils permettent aux habitants et élus de mieux connaître la Garonne, de hiérarchiser les enjeux et d'identifier des actions pour préserver la Garonne. Lors du premier forum, un film a été diffusé, la démarche a été présentée et un jeu a été organisé sur la base de photos de la Garonne. Lors du forum de clôture du projet, la parole a été donnée aux habitants ayant participé à la démarche.

3 – La Garonne amont et le chantier pilote de Gensac :

Le projet Garonne amont a pour ambition de définir un plan d'actions cohérent pour la préservation, la restauration et la valorisation du lit, des berges et des espaces riverains. C'est le secteur qui concentre la quasi-totalité des ouvrages hydroélectriques qui modifient fortement la dynamique du fleuve.

Un chantier à but démonstratif a notamment été réalisé en aval d'un barrage. Les travaux de restauration de la dynamique fluviale réalisés sur ce site sont aujourd'hui présentés lors de visites. Des animations sont organisées dans ce cadre et des panneaux pédagogiques ont été réalisés. L'objectif est de susciter des maîtrises d'ouvrage et des opérations sur l'ensemble du territoire. La visite du chantier de Gensac peut être couplée avec une visite sur les affluents. Un support papier est remis reprenant des cas d'école de site de travaux ou d'action avec photos avant – après. Les intervenants lors de la visite sont les élus des sites eux-mêmes.

DES DOCUMENTS ET SUPPORTS A CONSULTER

[La présentation et les documents d'études et de retours d'expérience de la démarche paysagère](#) sur la page Internet dédiée du Sméag

[La présentation du projet Garonne amont](#) et des supports pédagogiques sur le site Internet du Sméag

SUITE A L'OPERATION, PRENONS DU RECUL

La démarche paysagère est un premier niveau de sensibilisation, une première accroche sur le fleuve plus que sur l'hydromorphologie, qui marche bien car elle passe par la valorisation de la Garonne. Cela parle beaucoup aux élus. La Directive Cadre sur l'Eau n'est pas abordée ; le contenu n'est pas complexe et est basé sur la perception.

Dans le cadre des forums sur la Garonne à l'aval de Toulouse, la préservation du fleuve n'est pas abordée pour la préservation de la Garonne mais pour tous les services qu'elle rend. Cela permet de défocaliser des clivages existants en acteurs. Ces forums mêlent les élus et les habitants. Ce parti pris se base sur le principe que le travail avec les habitants du territoire permet aussi de toucher les élus.

Le chantier pilote de Gensac est une action phare car les élus peuvent visualiser les choses. Lorsque la visite du chantier est organisée avec les élus, l'accent n'est pas mis sur le phénomène. La sensibilisation porte sur la cause : les barrages, les gravières, les enrochements...

Par juxtaposition, il est alors possible de faire prendre conscience des problèmes identiques créés par la fixation des berges ou le curage du lit.

La sensibilisation porte aussi sur les conséquences en matière de populations piscicoles, de qualité des eaux, d'érosion plus importante à l'aval, le déchaussement des ponts ou des aménagements de berge, de végétalisation du lit. C'est un sujet qui inquiète les élus car ils le matérialisent concrètement et voient que cela prend de l'ampleur.

Le jargon de l'hydromorphologie est écarté, il est trop compliqué. La sensibilisation se fait sur les conséquences visibles et récurrentes.

Le chantier de Gensac a débouché sur une étude plus globale de 2010 à 2012, à une échelle plus large sur le secteur des barrages (32 km). Suite à cette étude, les collectivités se sont structurées au sein d'un syndicat intercommunal pour mettre en place un programme d'actions de 2013 à 2015. Cette démarche transpose le projet de Gensac à plus grande échelle et mobilise d'autres maîtres d'ouvrage que le Sméag.

Aujourd'hui, l'animation portée par le Sméag couvre l'ensemble de la Garonne amont (170 km) pour une meilleure prise en compte de la dynamique locale par les maîtres d'ouvrages locaux

Le site de Gensac était sous maîtrise d'ouvrage du Sméag et avait un but démonstratif. Il en a résulté, un changement d'échelle, une approche globale et une mobilisation d'autres maîtrises d'ouvrage.

LES PERSPECTIVES

Cet automne, des réunions sur l'espace de mobilité de la Garonne vont être organisées, avec l'Agence de l'eau.

Le Sméag s'associe également les compétences d'une communicante pour la vulgarisation et la synthèse des échanges.



CONTACTS

Sméag – Paul Simon, Chargé de mission – paul.simon@sméag.fr

Sméag – Fabienne Sans, Chargée de mission – fabienne.sans@sméag.fr